

Présents

M Mermet, maire de Crissey
Mme Bornard, adjointe chargée des affaires scolaires
Mme Aluze, Mme Tanguy, Mr Godard, Mme Camus, Mme Moustraire, enseignants
Mme Vidry, Mme Forget, Mme Guérin, Mme Boulling, Mr Denis, représentants des parents d'élèves
Mme Chatelot, Atsem
Mme Bonnotte, directrice

Excusés

Mr Marlier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription Chalon II
Mme Rogissart, Mme Lauriot, Mme Berthelard, Mme Chatelot ATSEM
M Cornier, DDEN

Procès verbal du conseil d'école du 6 novembre 2018 à 18h

Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil d'Ecole

Présidente du Conseil et directrice de l'école Mme Bonnotte,
les enseignants : Mme Tanguy (PS), Mme Camus (MS/GS), Mmes Aluze et Moustraire (GS), Mr Godard (décharge de direction et complément de 75% de Mme Bonnotte),
Mr Mermet, Maire de Crissey
Mme Bornard, chargée des affaires scolaires,
Les parents représentants d'élèves Mr Denis, Mme Guérin, Mme Vidry, Mme Forget, Mme Boulling

I. Résultat des élections

Sur 162 inscrits sur la liste, 113 votants (69,75% contre 73,26% en 2017), 20 bulletins ont été considérés blancs ou nuls, 93 se sont exprimés
100% des postes ont été pourvus.
Les parents élus sont : Mme Vidry, Mr Colas, Mme Guérin, Mme Forget
Les suppléants sont : Mme Boulling, Mr Denis, Mme Rembeloson, Mme Renevier

II. Effectifs

87 élèves sont présents à l'école.
25 PS, 30 MS, 32 GS sont répartis de la manière suivante :
PS : 25 élèves
MS : 21 élèves
MS/GS : 21 élèves 9 MS et 12 GS
GS : 20 élèves
Les effectifs sont à la baisse.

Prévisions pour la rentrée prochaine : l'arrivée de 24 PS qui ne compenseront pas les 32 départs en CP. Il est donc prévu 79 élèves.
Chiffre inquiétant.

III. Le règlement intérieur

Changement du règlement intérieur :

Dans le chapitre 5.3.1. :

La loi du 3 août 2018 pose le principe de l'interdiction du portable à l'école, dans l'enceinte de l'école et lors des voyages scolaires.

Une dérogation peut porter sur les usages pédagogiques des outils numériques, lorsqu'ils sont décidés par un membre de la communauté éducative et encadrés par lui à des fins éducatives.

Le règlement intérieur a été voté par le Conseil d'école.

AUTRES RAPPELS :

- Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à la porte de l'enseignant.
- Dans le cadre du plan vigipirate, nous effectuerons, à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale, 2 exercices de sécurité cette année (évacuation ou confinement) en plus des 2 exercices d'évacuation incendie obligatoires.
Un exercice d'évacuation a eu lieu le mardi 16 octobre.
Prévoir un mégaphone à la place de la corne de brume comme signal.

IV. La coopérative scolaire

En septembre, le montant de la coopérative s'élevait à 2 314,41 €.

Le remboursement des dépenses est en attente car nous devons changer de banque.
Nous étions à La Poste et passons au Crédit Mutuel à la demande de l'OCCE.

Nous proposons de voter le maintien du montant de la participation à la coopérative 10€ par enfant et à 15 € par famille à la coopérative comme l'année passée pour participer à quelques actions de l'école.

Cette participation permet de financer les transports, les sorties, les spectacles et les ateliers que nous allons proposer cette année.

Nous n'augmenterons donc pas encore cette année, grâce à la grande participation de l'APEC.

Nous vous invitons à rejoindre les parents de l'APEC.

Manifestations à venir de l'Apec

- Participation au Téléthon 7 décembre
- Vente de sapins distribution le 1 décembre
- Soirée jeux de société 19 janvier
- Tombola en février
- Chasse aux œufs lundi de Pâques
- Vente de vin
- Vente de fleurs début mai
- Fête de l'école le 17 mai
- Randonnée gourmande et ludique 16 juin

V. Projet d'école

- École et cinéma : 3 films dans l'année, dont le 1er le jeudi 15 novembre.
 - Chorale pour le Téléthon vendredi 7 décembre à 18h.
 - Noël goûter le mardi 18 décembre : Prévoir Père-Noël.
- La mairie offrira aux enfants des cadeaux de Noël pour un montant de 1000€
- Les petits marcheurs avec les PS de Mme Tanguy.
 - Bibliothèque pour les 3 classes (GS, MS-GS, MS) une fois par quinzaine puis en février tous les mardis pour les PS.
 - Projet danse avec Hervé Givors en janvier/février pour les PS de Mme Tanguy , mars/ avril pour les classes de Mme Aluze, Mme Camus, Mme Bonnotte.
 - Carnaval : Défilé à l'occasion de Crissey Pris en Conte le vendredi 22 mars.
 - Tennis à prévoir pour les GS en période 5

VI. Organisation de l'emploi du temps des ATSEM

D'une part, les Atsem vont travailler à la cantine à partir du 1 décembre 2 fois par semaine.

Le temps de ménage du mercredi est supprimé.

Il n'y aura donc plus que 2 Atsem de 13h30 à 13h50.

D'autre part, la mairie a décidé de ne pas remplacer systématiquement les éventuelles absences des Atsem.

VII. Aménagement de la cour d'école

Les enfants de l'école et les enseignants remercient vivement la mairie pour les investissements conséquents mis à disposition. Les enfants sont nombreux à profiter de la structure en récréation.

